

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



**Surveillance environnementale d'établissements accueillant des populations sensibles implantés sur des anciens sites (potentiellement) pollués**

*« Projet »*

*Ville de Lyon*



## 1. La collectivité

**Nom:** Ville de LYON

**Adresse:** Direction de l'Ecologie Urbaine, 60 rue de Sèze, 69006, LYON

**Type de collectivité ou territoire (cocher la ou les réponses) :** Commune

**Site internet:** [www.lyon.fr](http://www.lyon.fr)

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** : <https://twitter.com/villedelyon?lang=fr>

**Courriel de contact de votre collectivité :** [florence.pradier@mairie-lyon.fr](mailto:florence.pradier@mairie-lyon.fr)

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** :  
Contrat Local de Santé 2015-2019

**Typologie de territoire :** Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire :** 515 695 hab.

## 2. Présentation de l'action en santé-environnement

### **Titre : Surveillance environnementale d'établissements accueillant des populations sensibles implantés sur des anciens sites (potentiellement) pollués**

**Contexte :**

Application de la circulaire du 8 février 2007 relative à l'implantation sur des sols pollués d'établissements accueillant des populations sensibles

**Description/objectifs de l'action en santé-environnement :**

Surveillance des milieux (air, eaux, sols, gaz de sols) et interprétation des résultats pour définir la nécessité ou non de mettre en place des mesures de gestion

**Résultats attendus ou observés de l'action :**

- Vérification que l'état du site est compatible, d'un point de vue sanitaire, avec les usages
- Adaptation du dispositif de ventilation au contexte sol pollué

**Populations "cibles" de l'action :** Enfants et usagers des établissements

**Facteurs de réussite de l'action :**

En cours

**Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) :** de 6 mois à 1 an

**Année de mise en œuvre de l'action :** 2017 (actions qui se poursuivent les années suivantes)

**Dispositif d'évaluation de votre action:** Oui

**Modalités et le cas échéant, les résultats de l'évaluation de l'action :**

Définition d'indicateurs

**Thématique(s) :**

- Aménagement, urbanisme, transport/mobilités
- Bâtiment
- Etat des lieux, diagnostic
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)
- Populations sensibles/vulnérables

**Mots-clefs :** Surveillance environnementale ; enfants ; sites pollués ; compatibilité sanitaire ; population vulnérable ; gaz de sol

### 3. Montage

**Gouvernance :**

La Direction de l'Écologie Urbaine de la Ville de Lyon travaille en transversalité avec les autres directions impliquées (centrale de l'immobilier et construction en particulier) pour disposer des données nécessaires à la réalisation des actions en lien avec un prestataire (bureau d'études certifié sites et sols pollués).

**Opérateur(s) :** bureau d'études certifié sites et sols pollués

-----  
A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema**, [l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.](http://territoire-environnement-sante.fr)